Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260513-2026_05_098-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Pays de Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 12 mai 2026

Délibération n°2026-05-098

Date de convocation : 06 mai 2026

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 45

Convention de financement du service de mobilité « Ma Navette » avec la ville de Landivisiau pour la période 2026-2027

L'an deux mille vingt-six, le 12 du mois de mai à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de communes du pays de Landivisiau, régulièrement convoqué, s'est réuni à Trézilidé, salle polyvalente Ker Heol, sous la présidence de M. Henri BILLON, Président.

Présents	M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, M. MIOSSEC Gilbert, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme GUILLERM Elisabeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, M. POSTEC Jean-Luc, M. MOAL Pierre-Yves, Mme CRENN Nadia, Mme AUFFRET Eliane, M. RAMONET Thierry, M. MARCHAL Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, Mme KÉROUANTON Rachel, M. PLOUZANÉ Philippe, Mme MARY Emmanuelle, M. LE SCANF David, M. SALIOU Sébastien, Mme GRALL Marie-Laure, Mme PICART Sophie, M. JÉZÉQUEL Sébastien, Mme PÉRON Morgane, M. GILET Yves-Marie, M. SAOUT Erwan, Mme GEORGELIN Anne-Catherine, M. GAUNEZ Romain, M. POLARD Matthieu, Mme LEGAL Juliette, M. ROPERT Benjamin, M. PINSON CHAGNIOT Estéban
Ont donné procuration	Mme QUÉLENNEC Marie-Françoise à M. JÉZÉQUEL Jean M. POT Dominique à M. LOAËC Éric Mme SAINT-BLANCARD Céline à M. RAMONET Thierry Mme BOURMAUD Nadège à M. POSTEC Jean-Yves Mme L'ERROL Marion à M. MARCHAL Thierry
Absent(s)	/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. GILET Yves-Marie

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260513-2026_05_098-DE

Depuis 2014, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau et la ville de Landivisiau exploitent, par convention, le service de transport collectif « Ma Navette ».

La navette assure la liaison entre la gare SNCF et la zone d'activités du Vern, en desservant notamment la gare routière et le centre-ville de Landivisiau.

À ce jour, ce service est caractérisé par :

- 7 trajets allers-retours par jour, du lundi au vendredi, de septembre à juillet ;
- 5 trajets allers-retours par jour, du lundi au vendredi, durant les mois de juillet et août ;
- 2 trajets allers-retours le samedi, toute l'année.

Cette navette est actuellement exploitée dans le cadre d'un marché conclu pour la période du 1er janvier 2025 au 31 août 2026.

Un nouveau marché doit être engagé pour une durée d'un an, pour la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027. En effet, à cette date le rehaussement programmé de l'offre de TER en gare de Landivisiau (projet BreizhGo Express Nord Finistère) interviendra, avec en conséquence une possible révision des conditions d'exploitation de la navette.

Dispositions de la convention

Afin de financer le service « Ma Navette », une convention financière est conclue entre la Communauté de communes du pays de Landivisiau et la Ville de Landivisiau.

Outre le rappel des engagements respectifs des parties, cette convention prévoit que la ville de Landivisiau participe à hauteur de 50 % du coût restant à la charge de la Communauté de communes pour l'exploitation de ce service.

Cette convention étant conclue pour la durée de chaque marché d'exploitation, il est proposé, par la présente délibération, de signer une nouvelle convention pour la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Le conseil communautaire,

Vu le bureau en date du 5 mai 2026 ;
Vu la conférence des maires en date du 5 mai 2026 ;

Ayant entendu son rapporteur, M. Samuel Phélippot, Vice-président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Approuve la convention de financement du service « Ma Navette » avec la ville de Landivisiau, ci-annexée.**

- **Autorise le Président ou son représentant à signer la convention.**

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260513-2026_05_098-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 13 mai 2026.

Le Secrétaire de séance,
Yves-Marie GILET.

Le Président,
Henri BILLON.

